



## **Commune du MAZET-SAINT-VOY**

### **Conseil Municipal du 21 décembre 2018**

#### **\* Aménagement des forêts communales et sectionnelles soumises au régime forestier:**

Mr Maron pour ONF intervient pour présenter la situation actuelle des quatre ensembles forestiers lesquels représentent une surface totale de 77ha : Le Bruas (4ha 20 ), la Chau de la Roue ( 43ha 87), les Eygaux/La Bourgea ( 11ha 45) et le Volamont ( 17ha 49).

Chacun ayant sa spécificité demande un plan d'action particulier ( travaux de mise en sécurité pour certaines parcelles accueillant du public, limites en peinture du périmètre, coupes, éclaircies pour d'autres... etc). Un plan d'action pluri annuel est présenté au Conseil Municipal. Les frais de garderie ( ONF) s'élèvent annuellement à 2€ par hectare.

Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable au projet présenté dans ses grandes lignes, que ce soit en terme d'objectif et de programme d'actions.

#### **\* Tarifs 2019 :**

La majorité des tarifs ne subit pas d'augmentation, à l'exception de l'eau ( +3% en moyenne) et de l'assainissement qui supporte une hausse significative (abonnement : 6,93% et redevance au m<sup>3</sup> 6,33%) en vue d'équilibrer peu à peu ce service déficitaire. Vote à l'unanimité.

Les tarifs de la bibliothèque sont sans changement.

#### **\* Décisions modificatives nécessaires à l'équilibre des comptes votées à l'unanimité:**

#### **\* Questions diverses :**

##### Subvention ACAMA :

-- A l'unanimité le Conseil Municipal accorde à l'association une subvention de 100€.

-- A l'unanimité le Conseil valide le plan d'adressage réalisé sur l'ensemble de la commune.

##### -- Caméras de surveillance :

Le Conseil approuve à l'unanimité l'installation par SECURIPRO de caméras de surveillance à la zone artisanale et au Calibert.

##### -- Travaux eau potable de Champagnac.

Ce réseau est utilisé à la fois par le Syndicat AEP de Fay Sur Lignon/Les Vastres et la commune du Mazet. Suivant convention en cours, ces travaux sont à la charge des deux

contractants à hauteur de 50% chacun. Selon un devis du 27 avril 2017 le montant des travaux de renforcement du réseau de Champagnac s'élève à 64 005,00€ HT avec une majoration de 10% en raison du report des travaux sur l'année 2018 et de l'évolution du prix des matériaux, soit 70405,50€ HT. Le Conseil accepte à l'unanimité cette augmentation de 10%.

La facture adressée à la commune du Mazet s'élève à 31898, 52€ HT prenant en compte les branchements réalisés pour les abonnés du Syndicat de Fay/les Vastres.

-- Convention pour installation de Postes de transformation EDF :

Il s'agit d'une régularisation, les emplacements des postes de transformation concernent la parcelle D1896 au Moulin de Jonac, la parcelle D 966 à la Varenne, D1498 à La Varenne Basse, D1859 et D1860 à la Détourbe. Accord du Conseil à l'unanimité.

-- Travaux au vestiaire du foot :

Le changement des fenêtres est à l'ordre du jour.

-- Centre de Première Intervention des Sapeurs Pompiers :

Le 12 janvier à 11h00 aura lieu la prise de fonction de l'adjudant Christophe Grillot, le conseil municipal et la population sont invités à assister à cette cérémonie sur la place de la Mairie.